

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 70181 Numéro SIREN : 387 976 731 Nom ou dénomination : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002253

53

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Page 1

Désignation de l'entreprise : **A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **62 AVENUE D'ESPOULETTE** **26200 MONTEILMAR CEDEX** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 8 7 9 7 6 7 3 1 0 0 0 1 9** Néant ☐ *

				Exercice N clos le 30 09 2020		N-1 30 09 2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 976	AG	1 976			
	Fonds commercial (1)	AH	237 443	AI	237 443	237 443		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	60 880	AQ	48 734	12 146	16 450	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 004	AS	11 512	491	773	
	Autres immobilisations corporelles	AT	424 947	AU	377 936	47 010	38 051	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD	183	BE		183	183	
	Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	6 821	BI		6 821	6 821		
TOTAL (II)		BJ	744 253	BK	440 159	304 094	299 721	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	87	BW	87		103	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	34 237	BY	34 237		32 157	
	Autres créances (3)	BZ	20 932	CA	20 932		33 685	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités	CF	228 929	CG		228 929	240 546		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 440	CI	5 440		8 538		
TOTAL (III)		CJ	289 625	CK	289 625		315 029	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 033 878	IA	440 159	593 719	614 750
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Constaté par le Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :155.008.....)	DA	155 008	155 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	144 811	144 811
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	19 421	19 421
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	30 797	14 470
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 534	56 326
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	357 571	390 037
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	65 182	39 741
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 503	20 408
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	35 393	40 410
	Dettes fiscales et sociales	DY	123 318	121 667
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 751	2 487
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	236 148	224 713
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	593 719	614 750
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	195 787	201 069
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	FD		FE		FF				
			FG	830 300	FH		FI	830 300	909 390	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	830 300	FK		FL	830 300	909 390		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	25 124	19 919		
	Autres produits (1) (11)					FQ	279	297		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	855 703	929 605	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	18		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	274 065	293 336	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	26 783	25 355	
	Salaires et traitements*						FY	411 138	415 408	
	Charges sociales (10)						FZ	101 553	98 238	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	41 365	44 133	
			{ - dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	2 499	4 658	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	857 422	881 128	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 719	48 477	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	508	488	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	508	488	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	508	488		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 226	47 989		

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVois

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 532	15 026	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 032	15 026	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 071	404	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 071	404	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 961	14 622	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	200	6 284	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	866 735	944 631	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	859 200	888 304	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	7 534	56 326	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG	1 231	2 400	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	866	117	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	25 124	19 919	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 487	1 371	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	Dont cotisations obligatoires Madelin	A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		1 071		11 032	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
CLIENTS FOURNISSEURS REGUL		866		1 231	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 593 719.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 830 299.52 Euros et dégageant un bénéfice de 7 534.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à l'arrêté du 14 Mars 2020 portant sur les diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, la société a subi une perte importante de chiffre d'affaires durant la période de confinement du 17 mars 2020 au 11 mai 2020.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

La société n'a pas été fermée administrativement, mais a été fortement impactée du fait du report des interventions médicales non urgentes et le report de soins classiques « programmés ».

La société a eu recours au chômage partiel du 16/03/2020 au 31/05/2020 (1897h) et a reporté le paiement des charges sociales.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus *Points d'attention*

-Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires :

à titre de comparaison le chiffre d'affaires réalisé du 17/03/2019 au 11/05/2019 était de 144 428€ contre 34 113€ sur la même période en 2020.

-Impacts de l'événement sur les charges:

La société a eu recours au chômage partiel, les 1897h ont été indemnisées à hauteur de 18 794€, ce qui a diminué d'autant les charges de personnel.

La société a bénéficié du report du remboursement des échéances des prêts préexistants, les intérêts reportés sur l'exercice s'élèvent à 94 €.

-Impacts de l'événement sur les autres produits :

La société a reçu une aide de l'assurance maladie à hauteur de 6537€.

-Impacts de l'événement sur le passif :

La société a bénéficié du report de ces échéances des prêts de mars à septembre 2020. Ces échéances s'élèvent à 12 715 € et seront reportées en fin de prêt.

La société a reporté le paiement des charges sociales Urssaf des mois d'avril et mai 2020 pour un montant total de 13 385€, cette somme n'est pas apurée à ce jour.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Départ d'un salarié dans le cadre d'une rupture conventionnelle et conclusion d'une transaction, la charge correspondante pour la société s'élève à 15 000€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 003		
Installations générales agencements aménagements divers	112 689		
Matériel de transport	298 364		45 738
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	499 102		45 738
Autres titres immobilisés	183		
Prêts, autres immobilisations financières	6 821		
TOTAL	7 004		
TOTAL GENERAL	745 525		45 738

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.			60 880	60 880
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 003	12 003
Installations générales agencements aménagements divers			112 689	112 689
Matériel de transport		47 011	297 092	297 092
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		47 011	497 830	497 830
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières			6 821	6 821
TOTAL			7 004	7 004
TOTAL GENERAL		47 011	744 253	744 253

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	44 430	4 304		48 734
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 230	282		11 512
Installations générales agencements aménagements divers	110 885	419		111 304
Matériel de transport	263 978	35 939	47 011	252 907
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 305	421		13 726
TOTAL	443 828	41 365	47 011	438 183
TOTAL GENERAL	445 805	41 365	47 011	440 159

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	282				
Instal.générales agenc.aménag.divers	419				
Matériel de transport	34 178	1 761			
Matériel de bureau informatique mobilier	421				
TOTAL	39 604	1 761			
TOTAL GENERAL	39 604	1 761			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 821	0	6 821
Autres créances clients	34 237	34 237	
Personnel et comptes rattachés	1 040	1 040	
Impôts sur les bénéfices	6 088	6 088	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 742	4 742	
Débiteurs divers	9 063	9 063	
Charges constatées d'avance	5 440	5 440	
TOTAL	67 430	60 609	6 821

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	151	151		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	65 031	24 670	40 361	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 393	35 393		
Personnel et comptes rattachés	70 998	70 998		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 221	49 221		
Taxe sur la valeur ajoutée	174	174		
Autres impôts taxes et assimilés	2 926	2 926		
Groupe et associés	10 503	10 503		
Autres dettes	1 751	1 751		
TOTAL	236 148	195 787	40 361	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 440			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 115			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 310
Autres créances	9 033
Total	11 343

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 51
Emprunts et dettes financières diverses	95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 416
Dettes fiscales et sociales	67 123
Total	79 784

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 440
Total	5 440

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 445
INTERETS EMPRUNTS ET ASSURANCE	2 445	
Total (1)		2 445

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2020 s'élève à 31 904 euros.

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 92 989 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 81 503 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 60 696 euros

Dette actuarielle : 31 904 euros

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE

BP 192

26200 MONTELIMAR CEDEX

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Activité principale de l'entreprise : AMBULANCES VSL TAXIS MESSAGERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à MONTELIMAR

Le 14/01/2021

BIANUCCI LIONEL

EXPERT-COMPTABLE

SOFIDAREC

35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR

0475513808

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE
BP 192
26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS du 01/10/2019 au 30/09/2020

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	1 et 2
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	3 et 4
- Annexe	5 à 12

SOFIDAREC

35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR

0475513808

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE
BP 192
26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS

SOFIDAREC

35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR

0475513808

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
Société par actions simplifiée
au capital de 155 008 euros
Siège social : 62 avenue d'Espoulette
26200 MONTELIMAR
387 976 731 RCS ROMANS

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 03 MARS 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30/09/2020

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associée unique constate que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 font apparaître un bénéfice de 7 534.44 euros qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice 7 534.44 euros
 - Prélèvement sur le poste « Autres Réserves » 27 465.56 euros
- lequel est ramené de la somme de 30 796.65 euros à 3 331.09 euros

Soit un bénéfice distribuable de..... 35 000 euros

A titre de dividendes, à l'Actionnaire unique,

La somme de 35 000 euros,

Représentant un dividende de 3,612 euros par action.

Le montant des dividendes afférent à l'exercice clos le 30 septembre 2020 sera payable à l'Actionnaire unique à compter de ce jour et ce, à raison de 3 ,612 euros par action.

Le montant des dividendes ci-dessus sera distribué en totalité à une personne morale et ne sera donc pas éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 3-2° du Code Général des Impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :



Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/19	40000	0	0
30/09/18	40011	0	0
30/09/17	40000	0	0

SARL HOLDING ADHEMAR,

Associée unique et Présidente Représentée par son gérant M. QUEAU Olivier



A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

**62 Avenue d'Espoulette
26200 MONTELMAR**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30/09/2020

**Groupe Trial Marseille
Provence**

**2 rue Odette JASSE
13015 MARSEILLE**

tél : 04 91 03 42 42
fax : 04 91 03 42 43
mail : marseille@groupeptrial.fr

SARL au capital de 60 000 euros
RCS 438 485 823

Inscrit à l'Ordre des Experts Comptables région Marseille-PACA et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-Marseille

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
SASU AU CAPITAL DE 155 008 €
SIEGE SOCIAL : 62 AVENUE D'ESPOULETTE
26200 MONTELIMAR

RCS : 387 976 731

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30/09/2020

Monsieur Le Président,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

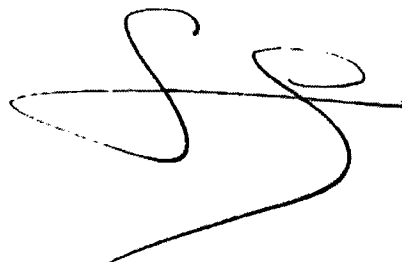
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 16 février 2021

Le Commissaire aux comptes
GROUPE TRIAL MARSEILLE,
Représentée par

Christophe SAVARESE,
Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

ANNEXE I - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12		Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	1 976	1 976			
	Fonds commercial (1)	237 443		237 443	237 443	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions	60 880	48 734	12 146	16 450	4 304 26.16
	Installations techniques, matériel et outillage	12 004	11 512	491	773	282 36.46
	Autres immobilisations corporelles	424 947	377 936	47 010	38 051	8 959 23.54
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	183		183	183	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	6 821		6 821	6 821	
	Total II	744 253	440 159	304 094	299 721	4 373 1.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	87		87	103	15 15.03
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	34 237		34 237	32 157	2 080 6.47
	Autres créances	20 932		20 932	33 685	12 753 37.86
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	228 929		228 929	240 546	11 617 4.83
	Charges constatées d'avance (3)	5 440		5 440	8 538	3 099 36.29
	Total III	289 625		289 625	315 029	25 404 8.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 033 878	440 159	593 719	614 750	21 031 3.42

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 155 008)	155 008	155 008		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 811	144 811		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 421	19 421		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	30 797	14 470	16 326	112.83
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 534	56 326	48 792	86.62
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	357 571	390 037	32 466	8.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
	Provisions pour risques				
PROVISIONS	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	65 182	39 741	25 441	64.02
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	10 503	20 408	9 905	48.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 393	40 410	5 016	12.41
	Dettes fiscales et sociales	123 318	121 667	1 651	1.36
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 751	2 487	736	29.58
	Total IV	236 148	224 713	11 435	5.09
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total V				
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	593 719	614 750	21 031	3.42

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

195 787 201 069

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	830 300		830 300	909 390	79 090	8.70
Chiffre d'affaires NET	830 300		830 300	909 390	79 090	8.70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 124	19 919	5 205	26.13
Autres produits			279	297	17	5.86
Total des Produits d'exploitation (I)			855 703	929 605	73 902	7.95
Charges d'exploitation (2)						
Groupe Trial Marseille Provence 2 Rue Odette Jasse 13015 MARSEILLE Siret : 438 485 823 00027 Tél. : 04.91.03.42.42						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			18		18	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			274 065	293 336	19 271	6.57
Impôts, taxes et versements assimilés			26 783	25 355	1 429	5.63
Salaires et traitements			411 138	415 408	4 270	1.03
Charges sociales			101 553	98 238	3 315	3.37
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 365	44 133	2 768	6.27
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 499	4 658	2 159	46.35
Total des Charges d'exploitation (II)			857 422	881 128	23 707	2.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 719	48 477	50 196	103.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 231 2 400
866 117

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020	Exercice N-1 30/09/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	508	488	20	4.02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	508	488	20	4.02
2. Résultat financier (V-VI)	508	488	20	4.02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 226	47 989	50 215	104.64
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 532	15 026	6 494	43.22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500		2 500	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	11 032	15 026	3 994	26.58
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 071	404	667	165.10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 071	404	667	165.10
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 961	14 622	4 661	31.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	200	6 284	6 084	96.82
Total des produits (I+III+V+VII)	866 735	944 631	77 896	8.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	859 200	888 304	29 104	3.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	7 534	56 326	48 792	86.62

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 593 719.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 830 299.52 Euros et dégageant un bénéfice de 7 534.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

J. TRIAL

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027

Suite à l'arrêté du 14 Mars 2020 portant sur les diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, la société a subi une perte importante de chiffre d'affaires durant la période de confinement du 17 mars 2020 au 11 mai 2020.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

La société n'a pas été fermée administrativement, mais a été fortement impactée du fait du report des interventions médicales non urgentes et le report de soins classiques « programmés ».

La société a eu recours au chômage partiel du 16/03/2020 au 31/05/2020 (1897h) et a reporté le paiement des charges sociales.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus **Points d'attention**

-Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires :

à titre de comparaison le chiffre d'affaires réalisé du 17/03/2019 au 11/05/2019 ~~est~~ de 144 428€ contre 34 113€ sur la même période en 2020.

-Impacts de l'événement sur les charges:

La société a eu recours au chômage partiel, les 1897h ont été indemnisées à hauteur de 18 794€, ce qui a diminué d'autant les charges de personnel.

Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Tél : 04.91.03.42.42

La société a bénéficié du report du remboursement des échéances des prêts préexistants, les intérêts reportés sur l'exercice s'élèvent à 94 €.

-Impacts de l'événement sur les autres produits :

La société a reçu une aide de l'assurance maladie à hauteur de 6537€.

-Impacts de l'événement sur le passif:

La société a bénéficié du report de ces échéances des prêts de mars à septembre 2020. Ces échéances s'élèvent à 12 715 € et seront reportées en fin de prêt.

La société a reporté le paiement des charges sociales Urssaf des mois d'avril et mai 2020 pour un montant total de 13 385€, cette somme n'est pas apurée à ce jour.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Départ d'un salarié dans le cadre d'une rupture conventionnelle et conclusion d'une transaction, la charge correspondante pour la société s'élève à 15 000€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -


J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 003		
Installations générales agencements aménagements divers	112 689		
Matériel de transport	298 364		45 738
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	499 102		45 738
Autres titres immobilisés	183		
Prêts, autres immobilisations financières	6 821		
TOTAL	7 004		
TOTAL GENERAL	745 525		45 738

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.			60 880	60 880
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 003	12 003
Installations générales agencements aménagements divers			112 689	112 689
Matériel de transport		47 011	297 092	297 092
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		47 011	497 830	497 830
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières			6 821	6 821
TOTAL			7 004	7 004
TOTAL GENERAL		47 011	744 253	744 253

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	44 430	4 304		48 734
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 230	282		11 512
Installations générales agencements aménagements divers	110 885	419		111 304
Matériel de transport	263 978	35 939	47 011	252 907
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 305	421		13 726
TOTAL	443 828	41 365	47 011	438 183
TOTAL GENERAL	445 805	41 365	47 011	440 159


J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	282				
Instal.générales agenc.aménag.divers	419				
Matériel de transport	34 178	1 761			
Matériel de bureau informatique mobilier	421				
TOTAL	39 604	1 761			
TOTAL GENERAL	39 604	1 761			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 821	0	6 821
Autres créances clients	34 237	34 237	
Personnel et comptes rattachés	1 040	1 040	
Impôts sur les bénéfices	6 088	6 088	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 742	4 742	
Débiteurs divers	9 063	9 063	
Charges constatées d'avance	5 440	5 440	
TOTAL	67 430	60 609	6 821

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	151	151		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	65 031	24 670	40 361	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 393	35 393		
Personnel et comptes rattachés	70 998	70 998		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 221	49 221		
Taxe sur la valeur ajoutée	174	174		
Autres impôts taxes et assimilés	2 926	2 926		
Groupe et associés	10 503	10 503		
Autres dettes	1 751	1 751		
TOTAL	236 148	195 787	40 361	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 440			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 115			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Sirot : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 310
Autres créances	9 033
Total	11 343


J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 436 485 023 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	151
Emprunts et dettes financières diverses	95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 416
Dettes fiscales et sociales	67 123
Total	79 784

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 440
Total	5 440

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 445
INTERETS EMPRUNTS ET ASSURANCE	2 445	
Total (1)		2 445

Engagements reçus


J. TRIAL
Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2020 s'élève à 31 904 euros.

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 92 989 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 81 503 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 60 696 euros

Dette actuarielle : 31 904 euros


J. TRIAI

Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42